

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE du Conseil municipal de DIEPPE

le 10 décembre 2018
19 h 00
Hôtel de ville de Dieppe

ORDRE DU JOUR

	Pages
1. Bienvenue et annonces par le maire	
2. Mot d'ouverture	
3. Appel à l'ordre	
4. Confirmation du quorum par le greffier	
5. Déclaration de conflit d'intérêts	
6. Adoption de l'ordre du jour	
7. Présentations, requêtes et pétitions	
7.1 Demandes de renseignements des membres du conseil - Service régional de Codiac de la GRC	
8. Questions du public	
9. Adoption des procès-verbaux	
9.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 26 novembre 2018	7 - 13
9.2 Réunion extraordinaire du conseil tenue le 29 novembre 2018	14 - 15
10. Motions (mémoires) et nominations	
10.1 Expansion Dieppe	
10.1.1 Rachat de terrain - lot 07-6 - NID 70477294 - coin Champlain/Marché	16 - 24

10.2	Finances	
10.2.1	Transferts de fonds et engagements	25 - 28
10.2.1.1	Transfert de fonds - Fonds de réserve de fonctionnement général	29 - 30
10.2.1.2	Transfert de fonds - Fonds de réserve d'immobilisation général	31 - 32
10.2.1.3	Transfert de fonds - Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et d'égout	33 - 34
10.2.1.4	Transfert de fonds - Fonds de réserve d'immobilisation des services d'eau et d'égout	35 - 36
10.2.1.5	Engagements - divers fonds de réserve	37 - 40
10.2.2	Budget du Fonds de fonctionnement général de 2019 et Budget du Fonds de fonctionnement du service d'eau et d'égout de 2019	41 - 68
10.2.2.1	Budget du Fonds de fonctionnement général de 2019	69 - 70
10.2.2.2	Budget du Fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égout de 2019	71 - 72
10.2.3	Programme des travaux d'immobilisation de 2019	73 - 81
10.2.3.1	Programme des travaux d'immobilisation de 2019 - demande d'emprunt	82 - 85
10.2.3.2	Programme des projets d'immobilisations de 2019 - liste des projets	86 - 87
10.2.4	Renouvellement – assurance responsabilité civile, bâtiments et véhicules municipaux – assurance responsabilité des directeurs et dirigeants municipaux – responsabilité fiduciaire	88 - 94
10.3	Nominations	
10.3.1	Comité consultatif en matière d'urbanisme	95 - 96
10.3.2	Autorité policière régionale de Codiac	97 - 98
10.4	Planification et développement	
10.4.1	Demande de rezonage et modification de texte à l'Arrêté de zonage Z-10(2017) – rue Olivier	99 - 110

- 11. Arrêtés municipaux
 - 11.1 Arrêté Z-10(2017-3) modifiant l'arrêté de zonage de la Ville de Dieppe 111 - 112
 - 11.1.1 Lecture dans son intégralité
 - 11.1.2 3e lecture - TITRE
 - 11.2 Arrêté A-11 ajustant la rémunération du maire et des conseillers pour contrer les effets des modifications fiscales de 2019 113 - 116
 - 11.2.1 Lecture du sommaire (Loi sur la gouvernance locale, art. 15(2)(3))
 - 11.2.2 3e lecture - TITRE
 - 11.3 Arrêté A-12 relatif à la rémunération des membres du conseil à partir de juin 2020 117 - 120
 - 11.3.1 Lecture du sommaire (Loi sur la gouvernance locale, art. 15(2)(3))
 - 11.3.2 3e lecture - TITRE
- 12. Avis de motion
- 13. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil
- 14. Levée de la réunion

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.1.1
Titre: Rachat de terrain - lot 07-6 - NID 70477294 - coin Champlain/Marché
Date: le 10 décembre 2018

Que le conseil approuve l'entente de principe en date du 23 octobre 2018 entre la Ville de Dieppe, 633856 N.B. Inc. et Place 1604 Inc. pour le rachat du lot 07-6 portant le NID 70477294, le transfert du mur de soutènement principal de la Place 1604 et le droit de passage pour accéder le stationnement souterrain et autorise les signataires municipaux à signer tous les documents et ententes formelles qui seront validés par les conseillers juridiques de la Ville en lien avec cette entente de principe afin de donner effet aux modalités qui y sont prévues.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.1.1
Titre: Transfert de fonds - Fonds de réserve de fonctionnement général
Date: le 10 décembre 2018

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 420 000 \$ du Fonds de fonctionnement général au Fonds de réserve de fonctionnement général.

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 44 000 \$ du Fonds de réserve de fonctionnement général au Fonds de fonctionnement général.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.1.2
Titre: Transfert de fonds - Fonds de réserve d'immobilisation général
Date: le 10 décembre 2018

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 2 638 000 \$ du Fonds de fonctionnement général au Fonds de réserve d'immobilisation général.

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 724 000 \$ du Fonds de réserve d'immobilisation général au Fonds d'immobilisation général.

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 201 000 \$ du Fonds d'immobilisation général au Fonds de réserve d'immobilisation général.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.1.3
Titre: Transfert de fonds - Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et d'égout
Date: le 10 décembre 2018

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 275 000 \$ du Fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égout au Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et d'égout.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.1.4
Titre: Transfert de fonds - Fonds de réserve d'immobilisation des services d'eau et d'égout
Date: le 10 décembre 2018

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 325 500 \$ du Fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égout au Fonds de réserve d'immobilisation des services d'eau et d'égout.

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 56 000 \$ du Fonds d'immobilisation des services d'eau et d'égout au Fonds de réserve d'immobilisation des services d'eau et d'égout.

Que le conseil autorise un transfert d'une somme de 345 000 \$ du Fonds de réserve d'immobilisation des services d'eau et d'égout au Fonds d'immobilisation des services d'eau et d'égout.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.1.5
Titre: Engagements - divers fonds de réserve
Date: le 10 décembre 2018

Que le conseil autorise les engagements suivants des fonds de réserve suivants :

Fonds de réserve de fonctionnement général - compte no 7-4-20-12-8910

1. Mesures d'urgence - 235 000 \$
2. Enlèvement de la neige - 400 000 \$
3. Programme de rénovation des bâtiments - 390 000 \$
4. Programme d'équipement - technologies de l'information (TI) - 66 000 \$
5. Ingénierie - plan global de circulation (2040) - 51 000 \$
6. Ingénierie - afficheur de vitesse - 18 000 \$
7. Ingénierie - améliorations - av. Acadie/rue Amirault - 100 000 \$
8. Ingénierie - concept accès à la rivière Petitcodiac - 22 500 \$
9. Performance organisationnelle - budget participatif - 125 000 \$
10. Transports - récepteur mobile à remplacer en 2019 - 28 000 \$
11. Administration - programme d'incitatifs - centre-ville - 175 000 \$
12. Administration - Jeux de la Francophonie - 500 000 \$
13. TI - dépenses imprévues - 29 000 \$
14. TI - Ludik - 30 500 \$
15. TI - logiciel - travaux publics - TRBOnet Dispatch - 15 000 \$
16. TI - achat de logiciel - feuilles de temps automatisées - 20 000 \$
17. Planification et développement - projet SAUVÉR - AFMNB - 43 000 \$
18. Bureau du greffier - maintenance de logiciel - Laserfiche - 20 000 \$
19. Loisirs - achat d'oeuvre d'art - 50 000 \$
20. Loisirs - projet du 15 août 2019 - 100 000 \$
21. Loisirs - projet de livre du 60e - 12 000 \$
22. Loisirs - rénovations - terrains de tennis - 14 000 \$
23. Loisirs - temple de la renommée sportive - 6 000 \$
24. Loisirs - traîneau - maison patrimoniale Doiron - 3 000 \$
25. Communications - enseigne de bienvenue - aéroport - 30 000 \$
26. Communications - embellissement - 15 août - 28 000 \$
27. Communications - publicité - maison patrimoniale Doiron - 15 000 \$

28. Communications - promotion - maison patrimoniale Doiron - 25 000 \$
29. Communications - signalisation - maison patrimoniale Doion - 20 000 \$
30. Finances - gestion des actifs - phase 2 - 20 000 \$
31. Finances - réclamations potentielles - 25 000 \$

Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et d'égout - compte no 7-4-20-12-8930

1. Réserve de stabilisation - 516 000 \$
2. Programme d'équipement - TI - 29 000 \$
3. Réclamations potentielles - 25 000 \$
4. TI - dépenses imprévues - 11 000 \$
5. Bureau du greffier - gestion des documents - logiciel - 8 000 \$

Fonds de réserve d'immobilisation général - compte no 7-4-20-12-8920

1. Programme de véhicules - Service d'incendie - (495 000 \$)
2. Programme d'équipement - Service des travaux publics - 933 000 \$
3. Programme d'équipement - Secteur des installations municipales - 617 000 \$
4. Programme de rénovation des bâtiments - 258 000 \$
5. Programme de remplacement des autobus - 349 000 \$
6. Achat de terrains futurs - 543 000 \$
7. Projets d'immobilisation - en cours - 4 635 175 \$
8. Projets d'immobilisation - terminés - 1 241 177 \$
9. Projets d'immobilisation - financement 2019 - 768 000 \$

Fonds de réserve d'immobilisation des services d'eau et d'égout - compte no 7-4-20-12-8940

1. Programme d'équipement - Service des travaux publics - 334 000 \$
2. Projets d'immobilisation - en cours - 732 000 \$
3. Projets d'immobilisation - terminés - 1 210 500 \$
4. Projets d'immobilisation - financement 2019 - 212 500 \$

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.2.1
Titre: Budget du Fonds de fonctionnement général de 2019
Date: le 10 décembre 2018

Que le conseil accepte que la somme de 56 488 232 \$ soit le budget total de la municipalité, que la somme de 51 473 591 \$ soit le mandat de la municipalité pour l'année suivante et que le taux d'imposition soit de 1,6295 \$ pour Dieppe et de 1,3060 \$ pour Dieppe - Outside/Extérieur; et

Que le conseil ordonne et prescrive que le mandat soit prélevé par le ministre des Gouvernements locaux sur l'évaluation des propriétés immobilières qui sont imposables en vertu de la *Loi sur l'évaluation* et qui se trouvent dans le territoire de la municipalité de Dieppe.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.2.2
Titre: Budget du Fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égout de 2019
Date: le 10 décembre 2018

Que le Fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égout pour l'année 2019 soit approuvé comme suit :

7 631 448 \$ - service d'eau
5 224 385 \$ - service d'égout

Que, conformément à l'Arrêté concernant les réseaux d'eau et d'égout, le taux unitaire pour l'usage de ces services en 2019 soit fixé à :

488,00 \$ - service d'eau
452,00 \$ - service d'égout

Que le tarif s'appliquant aux abonnés dotés d'un compteur d'eau soit fixé à 1,8277 \$ le mètre cube pour l'année 2019; et

Que le taux d'usage du service d'égout par les abonnés dotés d'un compteur d'eau pour l'année 2019 soit égal à un pourcentage du taux d'usage du service d'eau, ce pourcentage étant calculé en divisant le taux courant du service d'égout par le taux courant du service d'eau. Ce calcul nous donne un taux d'usage du service d'égout de 1,6929 \$ le mètre cube pour l'année 2019.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.3.1
Titre: Programme des travaux d'immobilisation de 2019 - demande d'emprunt
Date: le 10 décembre 2018

Que le conseil autorise qu'une demande d'emprunt d'une somme de 1 992 000 \$ soit soumise à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités en vue de financer les projets suivants :

Budget d'immobilisation général

Projets :

Services de l'administration générale

- Achats de terrains - 453 000 \$

Services récréatifs et culturels

- Installations récréatives - 745 000 \$

Services relatifs aux transports

- Site de dépôt à neige - 1 803 000 \$

- Infrastructure - diverses rues - 7 070 000 \$

Total : 10 071 000 \$

Source de fonds :

- Budget de fonctionnement général de 2019 - 5 000 187 \$

- Emprunt de capitaux général - 1 992 000 \$

- Subvention - taxe sur l'essence de 2019 - 1 749 213 \$

- Réserve d'immobilisation générale - 1 329 600 \$

Total : 10 071 000 \$

Budget d'immobilisation des services d'eau et d'égout

Projets:

Services de l'hygiène de l'environnement :

- Eau et égout - infrastructure - 1 228 000 \$

Total : 1 228 000 \$

Source de fonds :

- Budget de fonctionnement des services d'eau et d'égout de 2019 - 803 000 \$

- Réserve d'immobilisation d'eau et d'égout - 212 500 \$

- Contributions - autres organismes - 212 500 \$

Total : 1 228 000 \$

à un taux d'intérêt qui sera fixé par la commission pour une période maximale de 15 ans pour le budget d'immobilisation général et pour une période maximale de 20 ans pour le budget d'immobilisation des services d'eau et d'égout; et

Que le conseil autorise que la Ville de Dieppe fasse un emprunt provisoire d'une somme ne devant pas dépasser 1 992 000 \$ au taux d'intérêt préférentiel jusqu'à ce qu'un financement à long terme soit obtenu.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.3.2
Titre: Programme des projets d'immobilisations de 2019 - liste des projets
Date: le 10 décembre 2018

Que le conseil autorise les projets suivants dans le cadre du Programme des projets d'immobilisation de 2019 :

Budget d'immobilisation général

1. Réasphaltage - diverses rues (gestion de l'asphalte)
2. Achats de terrains (stationnement - centre-ville)
3. Site de dépôt à neige
4. Complexe communautaire intergénérationnel (contribution additionnelle)
5. Prolongement de rues (rues du Collège/Alain-Gillette)
6. Plan et devis (remplacement de conduite d'eau - ch. Gauvin, dôme pour équipement et véhicules)
7. Trottoir (rue Dolbeau)
8. Ruelles et stationnements en phases (îlot Gauvin)
9. 2 passages pour piétons - rue Champlain (entre av. Acadie/rue Notre-Dame et au *Moncton Flight College*)
10. Feux de circulation

Budget d'immobilisation des services d'eau et d'égout

1. Égout collecteur ruisseau Babineau (Dolbeau/Bastarache à Bonaventure/Larochelle)
2. Plan et devis (remplacement de conduite d'eau - ch. Gauvin)
3. Travaux d'infrastructure (reconstruction - rues Bahama/Skyline et prolongement - rues du Collège/Alain-Gillette).

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.2.4
Titre: Renouvellement – assurance responsabilité civile, bâtiments et véhicules municipaux – assurance responsabilité des directeurs et dirigeants municipaux – responsabilité fiduciaire
Date: le 10 décembre 2018

Que le conseil autorise le renouvellement de la police d'assurance responsabilité civile, bâtiments et véhicules et de l'assurance responsabilité des directeurs et des dirigeants municipaux avec *Frank Cowan Company*, payable à *Assurance Goguen Champlain Insurance*, au prix de 313 114 \$ pour l'année 2019.

Que le conseil autorise le renouvellement de la police d'assurance fiduciaire avec *Southwestern Insurance Group Ltd.*, payable à *Assurance Goguen Champlain Insurance*, au prix de 3 630 \$ pour l'année 2019.

Que le conseil autorise le renouvellement de la police d'assurance responsabilité environnementale avec *Markel*, payable à *Assurance Goguen Champlain Insurance*, au prix de 18 500 \$ pour l'année 2019.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.1
Titre: Comité consultatif en matière d'urbanisme
Date: le 10 décembre 2018

Que le conseil nomme les personnes suivantes sur le Comité consultatif en matière d'urbanisme pour un autre mandat se terminant le 31 décembre 2021:

Paul LeBreton
Robert Arsenault
Richard Gaudet

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point: 10.3.2
Titre: Autorité policière régionale de Codiac
Date: le 10 décembre 2018

Que le conseil nomme Robert Arsenault sur l'Autorité policière régionale de Codiac pour un autre mandat se terminant le 31 décembre 2021.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

No. du point:	10.4.1
Titre:	Demande de rezonage et modification de texte à l'Arrêté de zonage Z-10(2017) – rue Olivier
Date:	le 10 décembre 2018

Que la résolution intitulée « Acceptation - recommandation du CCU - demande de rezonage et modification de texte à l'Arrêté de zonage Z-10(2017) - rue Olivier » adoptée le 13 novembre 2018 soit abrogée et remplacée par ce qui suit :

Que le conseil accepte la recommandation formulée le 17 octobre 2018 par le *Comité consultatif en matière d'urbanisme* visant une modification à la carte de zonage en vertu de l'Arrêté de zonage Z-10(2017) concernant les terrains portant les NIDs 00669440 et 00928143 ainsi qu'une modification aux exigences de conception des aires de stationnement telles qu'énoncées à l'annexe A du mémorandum en date du 29 novembre 2018.

Que le conseil accepte en plus que cette demande soit assujettie à l'article 59 de la *Loi sur l'urbanisme* et selon les modalités suivantes :

1. que les terrains portant les NIDs 00669440 et 00928143 soient amalgamés avant de délivrer un permis d'aménagement pour un parc de stationnement commercial;
2. que l'aménagement paysager du parc de stationnement commercial soit complété conformément au plan d'aménagement paysager intitulé « *Plan d'aménagement paysager conceptuel - 10 décembre 2018* » et identifié à l'annexe B du mémorandum en date du 29 novembre 2018.